

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION

CHAMPIONNATS ET COUPES

Séance du 12 Septembre 2020

PRESENTS : G. SAMSON ó P. LE FOL - G GOUZERCH - D. LE BOUEDEC - A. NIO
C. BERNARD ó F. ROCHER

Match du 6 Septembre 2020 PLUMERGAT AV 1 / ERDEVEN óETEL FOOT 1 ó Coupe de la Région Bretagne.

ARBITRE : LE GOFF Martial

Rencontre arrêtée à la 54^{ème} minute suite à une bagarre générale et envahissement du terrain par les spectateurs des deux clubs.

La commission, après étude des pièces jointes au dossier, rapports de l'arbitre, l'attitude des joueurs et supporteurs des deux équipes n'a pas permis que la rencontre aille à son terme, par ces motifs donne match **PERDU par PENALITE aux DEUX EQUIPES.**

La présente décision est susceptible d'appel, en 2^{ème} instance, devant la Commission d'Appel du District du Morbihan, dans un délai de 48 heures franches, Art 94 des règlements généraux de la Ligue de Bretagne de Football.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION

G. GOUZERCH